

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3879-2014

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

**AFFIDAVIT**

(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je soussigné, **RENAULT-FRANÇOIS LORTIE**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Directeur, Ventes grandes entreprises chez Gaz Métro;
2. J'ai connaissance et j'atteste la véracité des faits qui sont allégués dans les pièces suivantes :

Cote Gaz Métro	Cote Régie	Questions DDR
GAZ MÉTRO-27, Document 1	B-0427	20.1

**ET J'AI SIGNÉ**

(s) *Renault-François Lortie*

**RENAULT-FRANÇOIS LORTIE**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 3<sup>e</sup> jour de septembre 2015

(s) *Mélanie Beauvais, 181625*

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec